

# canal D

Une action de développement par la communication

Bimensuel d'informations et de communication N°098 du 23 Septembre 2021

PRIX 250F

## COVID BUSINESS / FERMETURE DES FRONTIÈRES TERRESTRES :

# Le Ghana, champion dans l'art d'extorquer des fonds aux Togolais sur son territoire

P.3



Frontière Togo - Ghana.



Scannez pour l'abonnement pdf.

### ÉDITORIAL

## Vaccination à hue et à dia

" La vaccination n'est pas obligatoire, mais fortement recommandée ". Cette phrase a été martelée sur les antennes des médias tant publics que privés pendant des mois par les émissaires du gouvernement, et ceci depuis l'arrivée des vaccins contre la covid 19. ... Suite à la page 2

### COVID 19

#### FERMETURE DES LIEUX

#### DE CULTE :

P.4

## La pression du gouvernement sur les leaders religieux mise à nue



### JUSTICE

#### DENONCIATION D'ABDOULAYE YAYA :

## Un aveu d'impuissance?

P.5



Aboudoulaye Yaya, président de la Cour suprême du Togo

### SOCIAL :

## L'association "We Love U" encourage le don de sang au Togo

P.6



Editorial

# Vaccination à hue et à dia

Suite de la UNE

**Mais depuis le 9 septembre dernier, cette vaccination au-delà d'être fortement recommandée comme aime le clamer le gouvernement, est devenue obligatoire pour les fonctionnaires de la République et pour toutes les usagers des services administratifs. Autrement, il faut dorénavant présenter une preuve vaccinale avant d'accéder aux bâtiments administratifs.**

Pour le gouvernement togolais, c'est la nouvelle stratégie qui s'impose face à la flambée des cas de covid 19 notamment à cause du variant delta, lequel est hautement contagieux. Madame le Premier ministre lors des débats houleux au parlement a justifié ce regain pour la vaccination par le fait qu'il n'était pas dans l'agenda du gouvernement de laisser se périmer des vaccins qui auraient coûté la bagatelle somme de 20 milliards. C'est donc cette pression qui pousse le gouvernement et toutes les administrations

publiques à imposer le vaccin à tous les fonctionnaires de la République et à tous les usagers de leurs services.

Ainsi, que ce soit pour un étudiant qui veut accéder à l'Université de Lomé, ou quiconque qui veut faire établir sa carte d'identité nationale pour ne citer que ces exemples, il faut présenter une preuve vaccinale. L'on comprend aisément que la même injonction ait été faite aux leaders religieux, ou le choix de la fermeture des lieux de culte. Ces derniers étant dans l'incapacité d'aller contre les livres saints qui ne

discriminent pas l'accès à un lieu de culte sur la base d'un quelconque document, ce qui serait véritablement malsain, n'ont purement et simplement pas pu se conformer à la requête du gouvernement qui souhaiterait à obliger ou de conditionner l'accès aux lieux de culte sur présentation d'une preuve vaccinale. La suite on la connaît.

Cette obligation masquée et indirecte n'est pas dans l'ordre normale des choses. Et il faut le dire haut et fort. Elle n'est inscrite nulle part dans la constitution de notre

République, et donc viole les libertés individuelles des citoyens et discriminent l'accès ou la jouissance à certains services.

Si les scientifiques donnent des garanties sur les vaccins contre la covid 19, il n'en demeure pas moins que plusieurs personnes et personnalités non des moindres à l'instar de l'ancien premier ministre ivoirien Charles Konan Bany et l'artiste membre du groupe Kassav, Jacob Devarieux, quoiqu'ayant reçu chacun les deux doses requises de vaccins, ont quand même dépassé face à la maladie du moment.

Dans un contexte de fiabilité discutable de ces vaccins, de leurs effets secondaires incertains sur le long

terme et de la non maîtrise du mal de la covid 19, il serait dommageable pour le gouvernement togolais d'obliger ses citoyens à se faire vacciner sous peine de discrimination. Nul ne connaît l'avenir et il serait mieux d'appliquer réellement l'assertion du gouvernement selon laquelle " la vaccination n'est pas obligatoire, mais fortement recommandée ", au risque d'être conduit devant le tribunal de l'histoire, si les choses tournaient un jour au vinaigre. La vaccination doit être libre et consentante au lieu d'être à hue et à dia comme actuellement. S'il vous plaît, 20 milliards de francs CFA ne valent pas la vie des togolais!

Jean Legrand Polarigni

## ETABLISSEMENT DU CERTIFICAT DE NATIONALITÉ TOGOLAISE :

### Face aux souffrances des Togolais, à quand la décentralisation de ce service ?

*Le gouvernement togolais est de plus en plus proche de la population à travers les réponses concrètes qu'il apporte aux différents problèmes. Cependant, le calvaire que vivent les citoyens depuis bien de temps maintenant pour obtenir le certificat de nationalité togolaise, semble être méconnu ou mieux oublié par nos autorités. Ceci en dépit des incessants cris de détresse et des grincements de dents des usagers de ce service de l'administration.*

Même si toutes les conditions afférentes sont remplies, l'obtention du certificat de nationalité togolaise reste un véritable chemin de croix. Pour le demandeur, le parcours est jonché d'embûches, et il est confronté à des préjudices énormes. Les multiples appels à travers les médias et les réseaux sociaux en vue de la décentralisation de la délivrance de ce précieux document, dans l'optique d'alléger les étapes, sont restés lettres mortes. Mis à part quelques audiences foraines consacrées à la chose, tout demandeur de ce document est tenu de se rendre à Lomé, la capitale.

Plus besoin de dire que le certificat de nationalité est un document important. Il rattache l'individu à l'Etat, confère à son titulaire des prérogatives de citoyenneté, entre autres : le droit de vote, d'éligibilité, de la possibilité de se faire établir une carte d'identité nationale et/ou un passeport ainsi que la possibilité de postuler à des emplois publics ou privés, etc. Un individu qui n'est pas officiellement rattaché à un Etat, peut être considéré comme "apatride".

Au Togo, le simple dépôt du dossier de demande du certificat de nationalité ou de son duplicata est sujet à une véritable tracasserie qui se complique davantage pendant les vacances. Au cours de cette période de fortes affluences, les élèves et étudiants, les candidats aux différents concours

se font établir ce document qui, la plupart du temps, est une des pièces composant le dossier pour mener des premières démarches administratives. De tous temps, le nombre très limité des employés exerçant dans le service de nationalité face à la forte demande, constitue un obstacle de taille et paralyse le plus souvent ce service.

#### Une escroquerie organisée ?

Conformément à une règle non écrite, le demandeur est tenu de se pointer au plus tard vers 3 heures du matin à la direction générale du service de la nationalité pour se mettre dans la queue. Il attend le démarrage des opérations du dépôt de dossier entre 7 h 45 et 8 heures, où le service se trouve envahi par une foule de demandeurs. Compte tenu de l'affluence monstre, le demandeur qui se trouve dans le premier groupe, finit les formalités de dépôt autour de 11 heures au meilleur des cas. C'est dire qu'il faille, à tout usager de ce service, consacrer toute une matinée pour un simple dépôt de dossier. Une situation qui fait la part belle pour les démarcheurs qui rôdent autour des demandeurs désarmés pour les proposer leur service avec sous-traitance. Pour un simple dépôt, ces démarcheurs qui seraient en complicité avec certains agents du service de la nationalité, réclament en plus des frais du dépôt, cinq (05) à sept

(07) milles francs comme commission pour pouvoir arranger les affaires.

Après le dépôt qui constitue la première étape, il faut patienter encore un à trois (03) mois, en fonction de l'affluence de la demande. Là aussi, il faut s'armer de patience et user d'une épreuve de nerfs quelques fois, pour obtenir satisfaction si le service de nationalité honore son rendez-vous. Dans le cas contraire, il faut s'y présenter tous les jours jusqu'à satisfaction.

Imaginez un peu le calvaire de nos compatriotes vivant hors de la capitale ! Oh, Bon Dieu !...

#### Nécessité d'une décentralisation du service de la nationalité au Togo

Selon la législation, tout Togolais résidant sur l'étendue du territoire ou ailleurs est tenu de faire le dépôt physique de son dossier au Service de nationalité à Lomé. Ainsi que vous soyez à Cinkassé ou à Djankassé, vous êtes obligé de vous déplacer pour le faire vous-même ou par personne interposée. Même pour obtenir un simple duplicata de la nationalité, il faut venir faire la demande à Lomé.

" On ne peut tout de même pas consacrer toute une journée pour un simple duplicata. Un seul et unique service pour tout le pays. C'est vraiment lamentable ! Vivement que ce service soit décentralisé pour



Mme Kobauyah Tchamdja Kpatcha, Directrice du service de nationalité

faciliter la vie à nos frères de l'intérieur du pays ", fulmine un demandeur, sous couvert d'anonymat aux prises avec la triste réalité du terrain.

Si on considère ce que cela nécessite en termes de coûts, de désagréments et surtout de préjudices, on comprend qu'un mécanisme de décentralisation s'impose véritablement pour ce service très important. L'essentiel étant de rapprocher l'administration de l'administré, comme cela se passe ailleurs.

#### L'expérience vécue ailleurs

En France, d'après nos informations, le certificat de nationalité qui est gratuit, est délivré par la greffe ou le tribunal d'instance du lieu de délivrance.

Au Bénin voisin, tous les tribunaux sont habilités à délivrer ce certificat de nationalité. Il suffit de déposer la demande dans n'importe quel tribunal de son choix et remplir les conditions pour disposer de cette pièce dans un délai de 72 heures. Au Sénégal, c'est encore plus facile.

" Qu'est-ce qui empêche le Togo d'emboîter le pas à ces

pays que les officiels aiment tant citer en exemple ? Pourquoi n'envoie-t-on pas des cadres qualifiés dans ces pays pour s'imprégner de leur expérience en la matière et soulager un tant soit peu, les demandeurs ? ", se demande un compatriote sous-couvert d'anonymat fatigué de voir ses compatriotes faire le pied de grue pour un simple document administratif.

Ce calvaire des Togolais qui chaque jour, vire au pire, dépasse visiblement les premiers responsables du service de nationalité qui, malgré leur volonté et engagement, n'arrivent pas à satisfaire les populations. C'est dans ce sens que l'implication personnelle du Garde des sceaux, ministre de la Justice, Puis Agbetomey, est vivement souhaitée afin de sauver la situation. Il faille de toute urgence implanter des services annexes, des relais du service de nationalité dans toutes les régions, et s'assurer de la disponibilité d'un système permettant l'obtention des duplicatas en ligne, comme l'obtention démarrée des casiers judiciaires aujourd'hui une réalité au Togo.

Avec macité.info

**COVID BUSINESS / FERMETURE DES FRONTIÈRES TERRESTRES :**

**Le Ghana, champion dans l'art d'extorquer des fonds aux Togolais sur son territoire**

*Bientôt 2 ans que plusieurs pays de la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) maintiennent officiellement leurs frontières terrestres fermées pour raison de Covid-19. C'est le cas à Aflao, une ligne frontière entre le Togo et le Ghana très connue pour son animation commerciale et très empruntée par non seulement des Togolais mais aussi des Ghanéens qui font des navettes entre les deux grandes villes voisines (environs 176 km entre Lomé et Accra, soit 3 heures de voiture à peu près). Des béninois, nigériens et autres ressortissants de la CEDEAO sollicitent très régulièrement cette frontière. Et, depuis la fermeture officielle, les frontières africaines étant aussi poreuses qu'une passoire trouée, plusieurs zones de traversées illégales ont été mises en place côté Ghana comme au Togo et facilitent la traversée aux citoyens contre des espèces sonnantes et trébuchantes. Depuis quelques semaines, les agents des services de migration ont décidé de jouer un vilain jeu de filets, ouvrant bien les portes pour capturer beaucoup d'usagers des frontières illégales pour ensuite leur extorquer de l'argent puis les ramener manu militari à Lomé, sous forte escorte.*

Les scènes de rapatriement des usagers ressemblent tellement à un jeu de règlement de comptes dont on ne maîtrise pas les vraies origines. Qui pour visiter un parent dans la détresse, pour s'inscrire dans une université, se rendre dans un hôpital de référence à coûts abordables, répondre à un rendez-vous visa dans une représentation diplomatique, chercher un emploi ou régler une petite affaire commerciale etc. il faut reconnaître que le Ghana s'est imposé en Afrique de l'Ouest sans le dire, et la capitale Accra reste aujourd'hui une métropole qui regorge de grandes ouvertures dont ne peuvent se passer les Togolais, Béninois, et



Entrée frontière Ghana

même des Nigériens dans la CEDEAO.

Les services d'immigrations des deux pays jouaient le jeu des traversées clandestines en érigeant des points de traversées clandestines (le plus connu s'appelle BIT nine situé dans les encablures d'Aflao, un point très sollicité pour le passage clandestin des marchandises et produits douteux même en période d'ouverture des frontières). A la traversée, les usagers payaient 500f cfa des deux côtés pour une traversée presque sécurisée sous le regard complice des forces de l'ordre des deux pays assis tout près qui observent les gangs de jeunes locaux gérer la traversée.

**Surenchère et mauvaise foi de la "Ghana Immigration Service" (GIS)**

Depuis la fermeture des frontières pour cause de Covid-19, les traversées clandestines sont plus chères (entre 2.000 et 5.000F CFA) de chaque côté par usager.

En clair, un usager peut payer entre 4.000 et 10.000

F cfa pour chaque traversée de frontière entre le Togo et le Ghana. Les mêmes instigateurs pour mieux effrayer les usagers et renchérir les prix, ont fermé BIT nine (pour faire croire que les autorités publiques des deux pays sévissent), et ouvert plusieurs autres zones de traversées toujours avec la présence des forces de sécurité des deux pays à ces points notamment celui-là appelé il y a quelques jours, le BIT thirteen. Au-delà de tous les risques et des dépenses infligées aux usagers, les agents ghanéens de migration du Ghana ont mis en place une autre stratégie d'extorsion des fonds.

**A la limite de la xénophobie**

Plus de 3 checkpoints ont été établis entre Aflao et Accra au Ghana et tous les véhicules de transport des passagers y compris STC (la puissante compagnie de transport public du Ghana) sont fouillés de fonds en comble à la recherche d'étrangers. Des agents des services de

migration s'introduisent dans le bus et demandent à tous ceux qui ne leur semblent pas être ghanéens de présenter une pièce d'identité. Ceux qui sont étrangers sont alors priés de descendre du véhicule. A chaque rafle d'une trentaine de personnes de jour comme de nuit, une pick-up des GIS (Ghana Immigration Service) vient les transporter, entassés comme des criminels au poste à Aflao. Là, on leur fait comprendre qu'ils ont traversé les frontières illégalement (ce qui n'est pas vrai car il y a d'autres citoyens étrangers qui vivent au Ghana et font un déplacement interne sans forcément un permis de séjour puisque les protocoles de la CEDEAO les y autorise du moins pour 3 mois). Parfois, des citoyens ghanéens sont victimes de cette cabale à la limite xénophobe de leurs propres autorités. Après des discours de menace et de moralisation, les Togolais qui sont souvent les plus nombreux du lot de ceux qui traversent "illégalement", sont sommés de payer une pénalité de 12 000F CFA, les Béninois 15 000F CFA et des extorsions spéciales contre les Nigériens.

**Pourquoi ne pas arrêter le mal à la source ?**

En réalité, les points de traversées illégales sont escortés par les mêmes agents ghanéens des GIS qui encaissent entre 2000 et 5000 F CFA pour chaque

personne qui traverse. Au lieu d'empêcher la traversée à ce point, ils laissent les usagers arriver sur le territoire ghanéen, prendre un bus pour lequel ils paient, avant d'être arrêtés et rackettés puis ramenés au Togo toujours par des frontières illégales.

**Covid-19, bouc émissaire d'une absurde discrimination étatique**

Selon Oxfam et plusieurs organismes internationaux de lutte contre la pauvreté, la crise de Covid-19 est venue renforcer les inégalités sociales. Les riches sont plus choyés et enrichis pendant que les classes citoyennes populaires sont piétinées, humiliées et affamées.

Dans la CEDEAO, cette situation est très ressentie. Les chefs d'Etats qui se sont réunis à Accra il y a quelques jours, montrent de plus en plus d'intérêts pour les lobbies politiques que la mise en place de stratégies pour aider les masses populaires décidément reléguées au rang de bétail électoral.

Ainsi, les frontières terrestres, vrais canaux de flux commerciaux et d'activités économiques importantes sont restés fermés depuis 2 ans.

Présenter un test Covid-19 négatif suffit à parcourir la CEDEAO entière par avion, alors que la même chose ne suffit pas pour traverser la frontière même si c'est à pied. Le billet le moins cher Lomé-Accra coûte environ 260 000 F CFA pour un aller simple, contre 5 000F CFA par bus sur la même distance. Pourquoi celui qui voyage par avion ne doit présenter qu'un test Covid négatif, et celui qui emprunte la voie terrestre lui, est sommé de détenir un laissez-passer ? C'est une discrimination qui a la vilaine conséquence de bloquer les flux d'échanges entre les deux pays, confiner les citoyens sous le vocable de Covid-19 et renforcer la cherté de la vie.

Si les commerçants de la zone avaient la possibilité de varier les offres des produits qu'ils pouvaient

Suite à la page 4

**canal D**  
Une action de développement par la communication

**Récépissé** N° 0469/21/01/13  
Edité par CANAL D GROUP  
RCCM N°TG-LOM 2016 B 1587  
02BP 20370 Lomé 02 Lomé Cité  
Tel : (00228) 91 42 55 00 /  
98 67 08 37

**Email :**  
journalcanal.d@gmail.com  
**Casier Maison de la Presse :**  
N°19  
Bvd entre les deux bassins  
d'eau (Carrefour des Armoiries  
de République)

**Directeur de Publication**  
Jean Legrand POLORIGNI

**Rédaction**  
A. Lemou  
Francis Parriera  
Jean Legrand

**Infographie :** Canal D  
Communication  
**Imprimerie :** RAD GRAPHIC

FERMETURE DES LIEUX DE CULTE :

# La pression du gouvernement sur les leaders religieux mise à nue

*Les gouvernements à travers le monde sont persuadés que seul le vaccin peut aider à freiner la pandémie de la Covid-19 qui sévit depuis bientôt deux ans. Mais, les vaccins dans leur version actuelle : Astrazeneca, Pfizer, Johnson & Johnson etc. posent des doutes aux citoyens qui s'en méfient. Ces vaccins aux méthodes de conservation complexes, à l'efficacité questionable (la seule assurance en prenant le vaccin serait qu'on ne développerait pas la forme grave de la covid-19, mais on contracte la maladie, on la transmet et on peut même en tomber malade etc... D'où la nécessité de continuer d'observer les mesures barrières), en cas d'effets secondaires indésirables, les clauses de responsabilités restent floues. En Europe, ce sont les Etats qui paient ces charges dans certaines mesures et d'une façon indirecte en versant une contrepartie aux fabricants qui estiment que le contexte exceptionnel de la Covid-19, ne leur a pas permis de mener un travail conventionnel de 10 ans pour la mise sur le marché du vaccin.*

En Afrique où on n'a aucune précision exacte sur ces risques, certains gouvernements se font apôtre du vaccin dont ils n'ont pas de réelle capacité technique de maîtriser l'efficacité ou non, mais s'en tiennent à l'évangile reçu de l'Occident pour contraindre leurs populations à la vaccination.

En effet, la situation fait polémique au Togo depuis quelques jours, où certaines autorités auraient franchi le Rubicon en s'abonnant au fake news pour introduire les vaccins dans les églises.

## Imposer le vaccin par la peur, la manipulation et le mensonge ?

"Nous avons des centres de vaccination qui sont là. Mais les gens ne se font pas vacciner. Donc nous sommes obligés de passer à une autre stratégie, pour être plus agressif, pour faire peur aux gens", a déclaré Mme Victoire Tomegah-Dogbé, premier ministre du Togo à l'Assemblée nationale.

Cet appel à effrayer les citoyens aurait été appliqué par l'équipe gouvernementale qui a invité des leaders religieux pour les sommer d'imposer les vaccins aux fidèles ou de simplement fermer les lieux de culte. Les



Le ministre Ihou Watéba



Mgr Dominique Guigbile

mêmes gouvernants sont passés devant les médias pour arguer que ce sont les leaders religieux eux-mêmes qui auraient sollicité la fermeture des églises. Ce que démentent plusieurs leaders religieux.

"Le Gouvernement a invité les autorités religieuses à une rencontre au cours de laquelle il leur a été signifié que l'on doit fermer les lieux de culte ou conditionner l'accès à la présentation d'une preuve vaccinale", a dénoncé l'évêque de Dapaong Dominique Banléne Guigbile dont la sortie a été abondamment relayée sur les réseaux sociaux.

## Préserver la liberté des citoyens par rapport au vaccin

Si tout le monde est d'accord que se faire vacciner face à la pandémie relève d'un

geste de santé publique, faudrait-il avoir l'assurance que le vaccin lui-même est sans inquiétude (chose qu'aucun gouvernement s'il est honnête avec lui-même ne pourra attester à 100% vu que les fabricants eux-mêmes ne prennent pas ce risque affirmatif). En août 2020, l'un des membres de la direction du laboratoire Astrazeneca, Ruud Dobber, avait estimé que face à cette "situation unique", " nous ne pouvons pas prendre (de) risque si, dans quatre ans [...], le vaccin présente des effets secondaires ". Il réclamait ainsi une clause d'indemnisation avec les Etats ayant signé des contrats d'achat anticipé. " Pour la plupart des pays, il est acceptable de prendre ce risque sur leurs épaules parce que c'est dans leur intérêt national ", avait insisté le spécialiste cité par le journal français

Libération.

A en croire donc le prélat Dominique Banléne Guigbile, " les responsables religieux, pour préserver la liberté des citoyens par rapport au vaccin, ont dit qu'ils préfèrent voir les lieux de culte fermés que d'exiger la carte vaccinale aux fidèles pour participer au culte ". Un choix qui n'est visiblement pas du goût d'un ministre du gouvernement actuel qui aurait préféré distiller des contre-vérités sur les médias, arguant sans honte que "les leaders religieux ont requis eux-mêmes la fermeture des lieux de culte ". Une bassesse qui suscite autant de questions à savoir quel est l'intérêt des autorités togolaises qui s'intéressent d'une façon soudaine à la santé des citoyens au point de les obliger à se faire vacciner par tous les stratagèmes ?

Même chez les occidentaux qui fabriquent les vaccins, il y a beaucoup de réserves en ce moment face au vaccin avec d'importants mouvements anti-vacs sans autant de mesquinerie politique, en l'occurrence pour un pays qui n'a que de mépris pour les hôpitaux grand public abandonnés décidément sans aucun scrupule dans le désarroi.

Un tour à l'hôpital de référence, le Centre Hospitalier Universitaire-Sylvanus Olympio de Lomé, à l'hôpital secondaire de Bè etc. permet d'affirmer sans se tromper que la politique de santé publique n'est pas l'enfant choyé de la République.

Cette situation amène les uns et les autres à se demander, s'il n'y a pas d'intérêts personnels cachés derrière cette volonté stricte d'imposer le vaccin aux citoyens qui meurent pourtant plus de faim et d'autre chose que du manque de vaccin Covid-19 ? Combien le togolais lambda ne dépense pas déjà pour se soigner de son insuffisance rénale tout seul, une hernie, une hépatite, un diabète etc, au point où aujourd'hui il faille proférer des menaces et d'assujettir des citoyens à des vaccins qui ont encore beaucoup de choses à prouver et/ou ont besoin d'être amélioré.

"Si des autorités de ce rang distillent ainsi des intox (fausses informations) sur les médias publics, c'est qu'au Togo, le ridicule ne tue pas", se désole l'évêque de Dapaong.

A. Lémou

COVID BUSINESS / FERMETURE DES FRONTIÈRES TERRESTRES :

# Le Ghana, champion dans l'art d'extorquer des fonds aux Togolais sur son territoire

Suite de la page 3

importer des différents circuits, nous n'en serions pas à ce stade. Aujourd'hui tout est bloqué par les politiques de frontières. En conséquence, tout est devenu cher, parfois, avec des augmentations de 100% sur les produits de première nécessité. C'est loin d'inquiéter les gouvernants et les cadres de l'administration qui prennent et maintiennent ces décisions controversées. Eux, ont droit à des primes vie chère sur les salaires, pendant que les masses citoyennes

n'ont même pas d'emplois. Plusieurs manifestations ont été organisées côté Ghana pour appeler à l'ouverture des frontières fermées depuis mars 2020. Le 27 août 2021, une autre manifestation avait eu lieu à Ketu au Ghana où les populations appelaient à l'ouverture de la frontière d'Aflao. " Nous devons tous comprendre que le covid est venu pour rester, et nous ne pouvons pas continuer à le gérer comme s'il s'agissait d'un visiteur qui est venu et qui repartira demain", avait interpellé

l'un des organisateurs de la marche.

Pour traverser la frontière terrestre, il faut un laissez-passer côté Togo avec lequel on pourra solliciter un laissez-passer côté Ghana. Une pile de documents sont requis avec des demandes et justificatifs pour passer, bref un parcours de combattant. Pourquoi ne pas simplement exiger un test Covid négatif comme on le fait pour les voyageurs aériens ?

" Les autorités traitent le problème pour réparer la

pandémie afin que les choses puissent revenir à la normale", avait déclaré devant la presse ghanéenne, l'ambassadeur du Togo au Ghana, Colonel Awoki Panassa.

C'est à croire visiblement que la fermeture des frontières terrestres nourrit d'autres ambitions inavouées, depuis près de deux ans. Dans l'espace de la CEDEAO, cette pratique est érigée en règle de gouvernance, devenue un outil de rivalité entre les chefs d'Etats. Aujourd'hui, tout porte à croire que la ques-

tion de Covid-19 est érigé en un fonds de commerce sur nos frontières, surtout dans l'intérêt des agents d'immigration et de douanes qui rackettent les populations, victimes de leurs gouvernants.

Il y en a quand même dans cette CEDEAO certains qui se soucient du bien-être de leurs citoyens, pendant que d'autres les négligent et les laissent se faire torturer sur d'autres territoires comme de vulgaires criminels.

A. Lémou

## DENONCIATION D'ABDOULAYE YAYA : Un aveu d'impuissance ?

*Y aurait-il vraiment besoin d'avertissement contre un professionnel de la loi, qui la connaît, la manipule et l'applique à longueur de journée ? Ce professionnel aurait-il besoin d'être averti avant d'être sanctionné quand on a toutes les preuves qui l'incriminent ? Est-ce seulement des avertissements qu'on réserve à des fonctionnaires malhonnêtes, qui usent de leurs postes stratégiques pour semer des troubles au Togo ? C'est visiblement le rituel qui a quitté la Haute Autorité de Prévention et de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées (HAPLUCIA) pour atterrir à la magistrature de la cour suprême.*

Après Essohana Wiyao abonné aux avertissements contre les corrompus et les corrupteurs, c'est le président de la Cour Suprême, Abdoulaye Yaya qui aurait rejoint la partie.

" Il est regrettable et consternant de constater la facilité et l'insouciance avec lesquelles certains magistrats et auxiliaires de justice se livrent dans la gestion des dossiers dont ils ont la charge, créant ainsi une insécurité judiciaire. Le problème prend de plus en plus d'ampleur, surtout dans la gestion des affaires foncières. Il n'y a pas de jours où ne défraient des scandales des affaires foncières impliquant des magistrats, avocats, huissiers, officiers de police judiciaire, des officiers supérieurs, voire des autorités civiles,

lesquels n'hésitent pas à s'approprier des terrains au détriment des pauvres justiciables ", avait déploré il y a 4 semaines, le président de la cour suprême du Togo.

Après ce réquisitoire contre les juges raquetteurs et rançonneurs, plus d'un s'attendaient à des sanctions exemplaires quand l'homme est revenu dans une note de service controversée qui se réclame d'un avertissement.

Dans cette nouvelle sortie d'il y a moins d'une semaine, Abdoulaye Yaya déclare : " Il nous est parvenu des informations vérifiées, avec preuves contenues dans des dossiers en notre possession, que certains magistrats ont ouvert des officines en leur domicile, tenant lieu d'appendices ou de tribu-

naux annexes ". Il dit avoir des preuves sur l'illégalité de procédures instruites par des magistrats, parfois à leur domicile ou dans des églises privées.

" Ces deux (02) pratiques hérétiques aux yeux de la loi et de la foi doivent immédiatement cesser, Faute de quoi, leurs auteurs répondront de leurs actes avec toute la vigueur des règles disciplinaires ", dénonce Abdoulaye Yaya, qui s'en tient à cet avertissement alors qu'il dit détenir des preuves irréfutables. Pourquoi ne pas sévir immédiatement au lieu de se contenter d'un avertissement, après tout le mal que le justiciable a subi ?

Domage que les Togolais doivent se contenter de tribunes et de notes de services, à l'ima-



Aboudoulaye Yaya

ge du chef de l'Etat qui, "il y a quelques années dénonçait les inégalités sociales et la mauvaise gestion du pays par laquelle une minorité écumait le sérail sur le dos de la majorité croupissant dans la misère". Quelques années plus tard, les disparités sociales sont encore plus profondes. L'assistance de l'Etat face au Covid-19 " Novissi " est réservée à une classe de citoyens (ceux ayant une carte d'électeur), les frontières sont ouvertes seulement pour ceux qui ont l'argent de voyager en avion, et la justice est réservée seulement à celui qui a l'argent pour mouiller la barbe d'un juge etc. Il y a des effets d'annonces sur l'accès universel à des soins de santé, mais dans la réalité, le Togolais aurait beau avoir

une assurance maladie 100%, ce serait un coup d'épée dans l'eau puisque les rares grands hôpitaux grand public sont encore dans un état calamiteux, sous équipés avec des capacités d'accueil très limitées. A cette allure, dans quel hôpital pourrait-on se faire soigner même si on avait une assurance santé ?

Les prisons sont bondées de petits voleurs de poules qui n'ont même pas eu droit à des avertissements, pendant que les gros fauteurs de troubles écotent d'avertissements bien nourris en dépit des "preuves accablantes" que dit détenir le président de la Cour Suprême. Et si, c'était plutôt une incapacité à agir ? Domage d'être en face d'une justice à plusieurs variantes !

N.L.



**Il est institué pour les commandes publiques, un quitus fiscal et une attestation de régularité fiscale. Ces actes sont exceptionnellement soumis à l'apposition d'un timbre fiscal de 500F.**

SOCIAL :

## L'association "We Love U" encourage le don de sang au Togo

*Au rang des organisations de la société civile qui se démarquent positivement dans le domaine du social dans notre pays, l'on peut citer l'association de développement "We Love U" qui après s'être illustrée positivement au temps fort de la pandémie du covid 19 continue d'impacter son environnement d'intervention. En effet, l'association a mobilisé ses membres et sympathisants le lundi 13 septembre dernier pour une opération de don de sang au Centre national de transfusion sanguine (CNTS) sis au quartier Tokoin-Doumassé à Lomé. Cette opération a été suivie 6 jours plus tard d'une opération de nettoyage du centre médico-social de Tokoin Doumassé par les membres de cette association.*



Les membres donnant du sang au CNTS...



...puis en plein nettoyage au CMS Doumassé

Tôt dans la matinée, membres et sympathisants de l'association "We Love U" ont fait le lundi 13 septembre le déplacement du CNTS pour se prêter à un don volontaire d'un peu de leur sang afin de sauver des vies humaines.

Deuxième opération du genre effectuée à l'actif de l'association, cette action selon le vice-président de "We Love U", monsieur Tawanda Mutazu, a pour objectif de pallier à la pénurie du sang en cette période

de covid 19 dont souffre le CNTS pour répondre au besoin très massif des malades et hôpitaux. " Nous avons remarqué qu'à cause de la pandémie, plusieurs personnes autrefois donneuses de sang ne respectent plus leur rendez-vous, car ayant peur de se faire contaminer dans les lieux qui rassemblent du monde. Ce qui ne reste pas sans conséquence sur la forte demande en besoin de sang ", a relevé Tawanda Mutazu.

En effet, les statistiques fournies par le CNTS démontrent qu'une personne sur trois n'arrive pas à trouver une poche de sang lorsque besoin est. A titre d'exemple l'année dernière, le CNTS a pu collecter 51.530 poches de sang sur une demande estimée à environ 75.000 poches de sang. C'est donc dire que la pénurie est réelle et très inquiétante.

A l'occasion, monsieur Kpodo Kokou Sélom,

psychologue clinicien au CNTS a exprimé toute sa gratitude aux membres et sympathisants de l'association " We Love U " qui par son geste démontre une fois de plus son engagement sans faille visant à inverser la tendance actuelle de la pénurie du sang dans notre pays. Il a émis le vœu de revoir l'association dans les mois à venir renouveler cette heureuse et salubre initiative, très incitative à appeler les uns et les autres à en faire autant.

En marge de cette action, l'association a poursuivi ses activités le 19 septembre par une opération de nettoyage du centre médico-social de Tokoin-Doumassé. Une cinquantaine de personnes mobilisées par l'association ont nettoyé de fond en comble durant 3h d'horloge l'enceinte et les abords du CMS de Tokoin-Doumassé. A en croire les responsables de l'association, cette action de salubrité est motivée par le désir de promouvoir une éducation citoyenne pour un environnement sain et propice en ces moments où l'affluence de la population est celle des grands jours au sein de cette formation sanitaire en raison de l'engouement massif des centaines de personnes venues prendre leur dose de vaccin contre la covid 19. D'après le vice-président de l'association "We Love U", monsieur Tawanda Mutazu, cette seconde activité s'inscrit dans la droite ligne des objectifs du Mouvement Mondial pour un monde propre.

En activité depuis 2016 au Togo, l'association "We Love U" a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie socioéconomique et culturelle des populations à la base pour un développement humain durable.

Francis Parreira

SANTÉ OCULAIRE :

## Grâce à CBM, la chirurgie de référence de la cataracte aux ultrasons sera bientôt possible au CHU Campus

*Le 09 septembre 2021 restera mémorable dans les annales du service ophtalmologique du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Campus. En effet, le service a bénéficié d'un phacoémulsificateur de dernière génération offert par " Christoffel Blinden Mission" (CBM), une organisation internationale chrétienne de développement dont le bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre est basé à Lomé.*

D'un montant de 22.073,82 Euros soit 14.470.934 FCFA, ce don de matériel médical offert par " Christoffel Blinden Mission" s'inscrit dans le cadre de la promotion des soins oculaires de qualité en faveur de la population y compris les enfants.

Selon la représentante pays CBM Togo-Benin-Côte d'Ivoire, Madame Laure Tay, le CHU Campus est un partenaire de longue date, et fort de ce que la prévention de la cécité fait partie du mandat de CBM. Ce don vient renforcer les équipements du bloc oph-

talmologique, lui permettant désormais d'améliorer davantage la qualité des soins offerts aux patients ayant des problèmes oculaires. " Notre souhait est que les personnes ayant des affections oculaires soient mieux prises en charge et de façon efficace ", a affirmé Madame Laure Tay.

En réceptionnant le don, le directeur général du CHU Campus, Dr Kalao Assima, a exprimé toute sa gratitude à l'organisation internationale chrétienne CBM qui, à travers ce geste, offre un matériel qui permettra de faire des inter-

ventions plus réussies sur les patients atteints de cataracte. Il a promis au nom du personnel du service ophtalmologique, faire bon usage du matériel ainsi réceptionné.

Pour sa part, le chef du service d'ophtalmologie du CHU-Campus, le Professeur Commandant-Médecin Nidain Maneh, a apprécié la qualité de ce matériel médical de dernière génération qui, à ses dires, permet d'utiliser une technique plus récente pour la chirurgie de la cataracte grâce aux ultrasons. " Cet appareil de chirurgie de la cataracte



Mme Laure Tay, représentante pays CBM Togo-Benin-Côte d'Ivoire

dont le CHU-Campus est le premier centre hospitalier public bénéficiaire au Togo qui permettra d'avoir un meilleur résultat chez les patients opérés de cataracte ", a-t-il déclaré.

Notons que le CBM, qui est une organisation internationale chrétienne de développement, dont la mission est de contribuer à améliorer la qualité de vie des personnes handicapées au sein des communautés les plus pauvres du monde, mais qui n'est pas également à sa première action au

Togo. Elle a contribué il y a quelques années, à la construction du bloc opératoire actuel du service d'ophtalmologie du CHU Campus grâce au financement de la Fondation des Lions d'Allemagne dans le cadre d'un projet de prévention de la cécité infantile.

La vision de CBM est de contribuer à promouvoir un monde inclusif dans lequel les personnes handicapées jouissent de leurs droits fondamentaux et réalisent pleinement leur potentiel.

L.P.

SOMMET SUR LE COVID-19 EN MARGE DE L'AG DE L'ONU :

## Comment changer de paradigme ?

Hier mercredi 22 septembre doit s'être tenu un sommet virtuel de la vaccination dans le cadre de la 76e Assemblée générale des Nations unies. À l'origine une idée de l'ONU, l'administration Biden a tenu à la récupérer : les États-Unis ont eu ainsi à demander aux 193 pays des engagements sur des objectifs de vaccination des populations contre le Covid-19 à tenir pour septembre prochain.

Alors que le Covid-19 a fait plus de 600 000 victimes aux États-Unis, Joe Biden veut résorber la pandémie aux quatre coins du globe. Comment ? En résolvant la crise de l'oxygène, en multipliant les tests et en développant plus de traitements. Le tout à une échelle globale pour essayer de gommer les disparités.

Son objectif de vaccination est également ambitieux : le président américain voudrait que 70% de la population mondiale soit vaccinée en septembre prochain. Un chiffre qui ne tient certainement pas compte des récalcitrants. Pour Rachel Cohen, la directrice régionale de l'ONG DNDi, qui développe les trai-

tements de maladies négligées dans les pays en développement, il faudra un changement de paradigme majeur.

" Approche monopolistique de la production "

" Il ne sera pas possible d'atteindre ces objectifs, à moins qu'il n'y ait une vraie augmentation des capacités de production partout dans le monde, souligne-t-elle.

Pendant cette pandémie, on a créé un état de rareté artificielle, parce que les pays riches ont fait main basse sur les doses, parce que les laboratoires ont voulu garder la main sur leur savoir et leur production. Nous avons besoin de 14 milliards de doses. Nous n'allons certainement pas y arriver à cause de

notre approche monopolistique, concentrée, de la production. "

Parmi les mesures discutées au sommet de ce mercredi, la réallocation systématisée des doses en trop des pays développés vers les pays en développement, et la suppression d'une clause de propriété intellectuelle des règles de l'OMC pour permettre des transferts de technologie de la production du vaccin.

Seulement 3 à 4% des populations africaines vaccinées. Les scientifiques de l'OMS sont inquiets. Ils craignent une résurgence brutale de l'épidémie dans les mois qui viennent, avec les rassemblements lors des fêtes de fin d'année. D'autant plus que les



populations d'Afrique sont pour l'heure très peu vaccinées : 3 à 4% ont reçu une première dose, contre 60% dans les pays riches qui en sont déjà à leur troisième injection. Certains pays n'ont même pas commencé la campagne de vaccination anti-covid.

Plus que la réticence des populations au vaccin, c'est le retard des livraisons à l'Afrique qui est en cause : il manque 500 millions de doses au dispositif Covax pour qu'il atteigne son objectif, à savoir vacciner 40% de la population africaine d'ici la fin de l'année. L'Afrique a recensé 8 millions de cas de Covid-19 et 200 000

morts depuis le début de l'épidémie, respectivement 8 et 6 fois moins qu'en Europe. Si le nombre de nouveaux cas baisse depuis quatre semaines à l'échelle du continent, ce ralentissement est beaucoup plus lent que lors de la première vague, et on dénombre encore en une semaine 110 000 nouveaux cas et 3 000 morts dus au coronavirus, principalement en Afrique du sud, au Maroc, en Libye, en Tunisie et en Ethiopie. 16 pays sont par ailleurs en pleine troisième vague et les cas sont en augmentation en Angola, au Bénin, ou en Côte d'Ivoire.

Source : rfi.fr

### SOUS-MARINS :

## Washington et Londres cherchent l'apaisement, prochain échange Biden-Macron

Londres et Washington ont tenté d'amadouer ce week-end leur allié français, rendu furieux par l'annonce d'un partenariat stratégique entre les États-Unis, l'Australie et le Royaume-Uni. "Le président Biden a demandé à parler au président de la République (Emmanuel Macron) et il y aura un échange téléphonique dans les tout prochains jours", a indiqué dimanche le porte-parole du gouvernement français Gabriel Attal.



"On veut des explications" sur ce qui "s'apparente à une rupture de confiance majeure", et aussi savoir "comment ils entendent sortir de ce contrat", avec des "compensations" à la clé, a-t-il précisé sur la chaîne BFMTV.

Le vice-Premier ministre australien, Barnaby Joyce, a aussi tenté d'apaiser la crise, affirmant lundi que son pays "n'a pas besoin de prouver son attachement à la France", en évoquant les soldats envoyés se battre lors des deux Guerres mondiales. Une déclaration qui risque de ne pas apaiser la colère de Paris qui s'en est pris à plusieurs reprises à l'Australie qui a annulé un contrat d'achat de sous-marins français en faveur de navires américains à propulsion nucléaire.

Emmanuel Macron a rappelé les ambassadeurs de France à Canberra et à Washington dans un geste sans précédent. Il devait s'entretenir avec eux

dimanche soir.

Une rencontre prévue cette semaine entre la ministre française des Armées Florence Parly et son homologue britannique Ben Wallace a été annulée à la demande de Paris, a appris l'AFP dimanche soir auprès d'une source au ministère français.

#### Rencontre annulée

Les États-Unis, l'Australie et le Royaume-Uni ont annoncé le 15 septembre un partenariat stratégique pour contrer la Chine, AUKUS, incluant la fourniture de sous-marins américains qui a sorti de fait les Français du jeu.

Quelques heures plus tard, le Premier ministre britannique a tenté de consoler son allié français, dans l'avion qui l'emmenait à New York, où il doit assister à l'assemblée générale de l'ONU et rencontrer Joe Biden à la Maison blanche.

Le Royaume-Uni et la France ont "une relation très amicale", d'une "immense importance", a déclaré Boris Johnson à des journalistes, selon l'agence britannique Press Association, avant d'ajouter : "notre amour de la France est indéterminable". "Ce partenariat n'est en aucun cas destiné à être une somme nulle, il n'est pas destiné à être excluant", a ajouté M. Johnson, "ce n'est pas quelque chose dont qui que ce soit doive s'inquiéter et en particulier pas nos amis français".

Plus tôt dans la journée, le Premier ministre australien Scott Morrison avait lui rejeté les accusations françaises de duplicité. "Je ne regrette pas la décision de faire passer l'intérêt national de l'Australie en premier. Je ne le regretterai jamais", a-t-il dit, déclarant qu'il aurait été "négligent" d'aller de l'avant contre les conseils des services australiens de renseignement et de la défense.

#### "Affirmations inexactes"

Les sous-marins à propulsion nucléaire sont notamment plus autonomes que les sous-marins à propulsion conventionnelle (diesel-électrique), prévus par le contrat passé avec la France.

Le ministre australien de la

Défense Peter Dutton a insisté sur le fait que Canberra avait été "franc, ouvert et honnête" avec la France sur ses préoccupations concernant l'accord, qui a dépassé le budget et pris des années de retard.

M. Dutton a déclaré avoir personnellement exprimé ces préoccupations à Florence Parly. "Nous n'avons jamais été mis au courant des intentions australiennes. Ses affirmations sont inexactes", a rétorqué la ministre française, en marge d'un déplacement à Niamey.

Samedi, le ministre des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian avait évoqué une "crise grave" et dénoncé une "duplicité" de Canberra et Washington. "Il y a eu mensonge, il y a eu duplicité, il y a eu rupture majeure de confiance, il y a eu mépris donc ça ne va pas entre nous", a-t-il déploré.

Le rappel de l'ambassadeur français à Londres, capitale qui fait également partie du pacte de sécurité, a été jugé inutile : "On connaît leur opportunisme permanent", a-t-il ironisé, quelques mois après le Brexit.

#### "Course à l'armement"

La nouvelle alliance a aussi fait réagir Pyongyang pour qui "il s'agit d'actes extrême-

ment indésirables et dangereux qui vont troubler l'équilibre stratégique dans la région Asie-Pacifique et vont déclencher une course à l'armement nucléaire", selon l'agence de presse KCNA citant un responsable du ministère nord-coréen des Affaires étrangères.

La France avait signé en 2016 un contrat de 90 milliards de dollars australiens (56 milliards d'euros) pour la fourniture à l'Australie de 12 sous-marins à propulsion diesel, souvent qualifié de "contrat de siècle" en raison de son ampleur et de sa portée stratégique.

M. Le Drian estime à cet égard que la crise pèsera sur la définition du nouveau concept stratégique de l'Otan, sans pour autant évoquer de sortie de l'alliance atlantique. "L'Otan a engagé une réflexion, à la demande du président de la République, sur ses fondamentaux. Il y aura au prochain sommet de l'Otan à Madrid l'aboutissement du nouveau concept stratégique. Bien évidemment, ce qui vient de se passer aura à voir avec cette définition", a-t-il estimé.

"Mais il faut qu'en même temps l'Europe se dote de sa boussole stratégique et ce sera sous la responsabilité de la France au premier semestre 2022", a-t-il ajouté, évoquant la présidence française de l'Union européenne au 1er janvier.

Source : AFP



**COMMISSARIAT GENERAL**

**COMMISSARIAT DES SERVICES  
GENERAUX**

Direction des Ressources Humaines  
et de la Formation Professionnelle

**Communiqué N° 078 /2021/OTR/CG/CSG/DRHFP**

*Relatif aux respect scrupuleux des mesures sanitaires prises par le Gouvernement*

Conformément au Communiqué du Gouvernement en date du 9 septembre 2021, relatif au protocole sanitaire lié à la pandémie du Coronavirus, le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) demande à tous les Directeurs, Chefs de Division, Chefs- Bureaux et Contrôles préfectoraux, de prendre toutes les dispositions nécessaires au respect scrupuleux des mesures prescrites. Ainsi :

1. l'accès des agents de l'OTR et des visiteurs aux locaux de l'Office est subordonné à la présentation de la preuve de vaccination contre la Covid 19 ;
2. les agents de l'OTR et les visiteurs doivent observer les gestes barrières (lavage des mains, port de masque, distanciation sociale etc.) à l'entrée et dans les locaux de l'OTR.

Le Commissaire Général compte sur la bonne compréhension et le civisme de tous pour le respect strict du présent communiqué.

Fait à Lomé ..... 15 SEPT 2021

**Le Commissaire Général, pi**

**Philippe Kokou B. TCHODIE**